

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 10 AVRIL 2012**

L'an deux mille douze, le 10 avril à 19 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Mirepoix-sur-Tarn, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs BOURGEOIS J.L., CUJIVES D. et VIDAL J.F.
CC de Save et Garonne :	Mrs ANDRE R., ESPIE J.C., LAGORCE P., NEBOUT D., OUSTRI Chr. et SAINT PAUL A.
CC du Val' Aïgo :	Mrs OGET E. et ROUX D.
CC de Cadours :	Mrs CLUZET A. et ZACCARIOTTO Cl.
Communes à compétence SCoT :	Mme GIBERT J., Mrs LEGRAND A. et VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	Mr CIERCOLES Ch. par Mr BLANC M.
CC du Val' Aïgo :	Mr RAYSSEGUIER J.L. par Mr OGET E.
Communes à compétence SCoT :	Mmes et Mrs CHAMPAGNAC M.H. par AUSSEL E., LAYNAT M. par MOURIER Ch., SARRAU B. par GIBERT J. et VASSAL J.P. par BARBES A.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CALAS D. et CIERCOLES A.
CC de Save et Garonne :	Mrs CAMPOS F. et TAGNERES B.
CC du Val' Aïgo :	Mr BOUDET J.C. et Mme TERRANCLE I.
Communes à compétence SCoT :	Mrs GALLINARO A. et PETIT Ph.

Nombre de délégués :

En exercice : 30 Titulaires présents ou représentés : 22

VOTANT : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n ° 07 – 2012 :

Adoption du Budget Primitif 2012

Monsieur Le Président expose à l'Assemblée, par nature et par fonction, le projet de budget pour l'exercice 2012, ainsi que le détail des participations des communautés de communes et communes à compétence SCoT, présenté comme suit :

	Pop ^o totale	1.85* €/hbt
CC Val' Aïgo	12 747	23 583.21
CC Canton de Cadours	5 141	9 511.36
CC Save et Garonne	24 117	44 618.83
CC Coteaux du Girou	17 578	32 521.04
Totaux Communautés de Communes	59 583	110 234.44

	Pop°totale	1.85* €/hbt
Fronton	5 574	10 312.45
Villaudric	1 423	2 632.69
Saint Rustice	444	821.44
Castelnau	5 457	10 095.99
Bouloc	4 162	7 700.11
Vacquiers	1 325	2 451.38
Villeneuve-lès-Bouloc	1 041	1 925.95
Gargas	626	1 158.16
Saint Sauveur	1 784	3 300.58
Cépet	1 503	2 780.70
Labastide Saint Sernin	1 806	3 341.28
Villariès	835	1 544.83
Totaux Communes à compétence SCoT	25 980	48 065.56

TOTAUX	85 563	158 300.00
---------------	---------------	-------------------

*1.8500988

- Le Budget présenté est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 177 565.58 €, et en section d'investissement à hauteur de 16 295.26 €.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : **DECIDE** d'adopter par nature et par fonction le budget 2012.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 28/03/2012
Date d'affichage : 28/03/2011
Certifié exécutoire le : 20/04/2012
Affiché le : 20/04/2012




Eric OGET,
Président